

Eccles, Natalie

De: Almo Inspection [info@almoinspection.ca]
Envoyé: 28 novembre 2016 15:41
À: Greffe
Objet: Lettre à Véronique Dubois - Ajout aux observations en lien avec le dossier R-3964-2016
Pièces jointes: Lette Régie de l'Énergie 28-11-2016.docx

Régie de l'énergie

Aux soins de: Madame Véronique Dubois

800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55

Montréal, (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Ajout aux observations en lien avec le dossier R-3964-2016

Bonjour Mme Dubois

Veillez prendre connaissance de mes observations dans le dossier en objet par ma lettre ci-jointe.
Je vous demande de la lire attentivement pour qu'une nouvelle option de retrait soit disponible pour les personnes qui ne veulent pas de compteur électronique dans leur environnement.

Merci pour votre attention.

Pascal Baudaux

Laval, le 28 Novembre 2016.

Me Véronique Dubois

Secrétaire

Régie de l'énergie

800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55

Montréal, (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Ajout aux observations en lien avec le dossier R-3964-2016.

Madame,

J'ai toujours refusé l'installation d'un compteur à radiofréquences d'ancienne ou de nouvelle génération (dit « intelligent ») sur ma maison. J'ai conservé mon compteur électromécanique qui a remplacé l'ancien, par Hydro-Québec, en 2010, lors du remplacement de l'entrée électrique de ma maison.

Je ne considère pas la nécessité de changer un compteur électromécanique si récent et de bon fonctionnement.

De plus, tout type de compteur électronique quel qu'il soit, communicant ou non communicant, génère des radiofréquences importantes et altère le fonctionnement électrique du circuit électrique d'une maison. De ce fait, je crains les effets sur ma santé et le système électrique de ma maison. Je connais personnellement des gens qui sont atteints de troubles importants de la santé lorsqu'ils sont en présence de ces appareils électroniques et cela handicap leur santé dangereusement. Aussi, ces nouveaux compteurs sont constitués de plastique et n'ont pas été approuvés par les instances gouvernementales (CSA ou ULC) en matière de sécurité électrique. Ces compteurs électroniques peuvent donc prendre feu et créer un incendie majeur à ma maison.

C'est pourquoi j'insiste pour refuser l'option de retrait actuellement offerte par Hydro-Québec car elle n'inclut pas la possibilité que je conserve mon compteur électromécanique. Toutefois, si je peux conserver mon compteur électromécanique actuel, j'accepterai de payer, comme dans le cas de l'option de retrait actuelle, les frais liés à une nouvelle option de retrait avec un appareil électromécanique.

Je souligne, Madame, l'importance pour la Régie de l'Énergie de ne pas laisser Hydro-Québec démanteler et mettre au rebut les 181 500 compteurs électromécaniques qu'il possède actuellement en stock et encore disponibles. Ceci est très important car il permettrait d'offrir une seconde option de retrait avec un appareil non électronique, soit l'électromécanique traditionnel pour toutes les personnes, comme moi, qui voudraient préserver leur santé et diminuer le risque d'incendie de leur demeure.

La Régie de l'énergie mentionne que le choix d'un compteur électrique doit satisfaire aux critères suivants : « être conforme aux normes de Mesures Canada et qu'il soit possible d'en assurer l'approvisionnement ». Il est donc primordial qu'Hydro-Québec conserve des compteurs électromécaniques en stock.

Le RAPLIQ nous renseigne qu'il entend démontrer que le compteur électromécanique est disponible en option de retrait aux États-Unis, ce qui n'était pas le cas en 2012. Selon cette information, il s'agit d'un élément nouveau qui contredit l'argument du Distributeur quand à la non-disponibilité des compteurs électromécaniques.

J'exige donc le droit de conserver le compteur électromécanique installé sur ma maison, comme il se fait aux États-Unis. Je cite la Charte des droits et libertés et les arguments contenus dans la lettre de l'avocat du RAPLIQ pour soutenir ma demande. Je demande que ma lettre soit ajoutée dans les Observations en lien avec le Dossier R-3964-2016 sur le site de la Régie de l'énergie immédiatement.

Veuillez accepter, Madame, mes salutations les meilleures.

Pascal Baudaux